

Le discours de Démétrius Cydonès sur l'Annonciation et sa doctrine sur l'Immaculée Conception

In: Échos d'Orient, tome 17, N°105, 1914. pp. 97-106.

Citer ce document / Cite this document :

Jugie Martin. Le discours de Démétrius Cydonès sur l'Annonciation et sa doctrine sur l'Immaculée Conception. In: Échos d'Orient, tome 17, N°105, 1914. pp. 97-106.

doi : 10.3406/rebyz.1914.4122

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1914_num_17_105_4122

LE DISCOURS DE DÉMÉTRIUS CYDONÈS SUR L'ANNONCIATION ET SA DOCTRINE SUR L'IMMACULÉE CONCEPTION

Démétrius Cydonès, né à Thessalonique vers 1320, mort en Crète en 1400, fut l'une des gloires littéraires les plus brillantes du XIV^e siècle byzantin. Sous l'influence de Barlaam le Calabrais, aidée par la lecture des œuvres de saint Thomas d'Aquin, il renonça, dès sa jeunesse, aux doctrines photiennes sur la primauté du Pape et la procession du Saint-Esprit, et devint un fervent catholique, préoccupé de faire cesser le schisme entre les deux Églises. Cette conduite lui attira bien des tracasseries et des persécutions, qui le forcèrent à passer une bonne partie de sa vie en exil. Milan, Venise, la Crète lui donnèrent tour à tour hospitalité. Dans le but de favoriser l'union entre Grecs et Latins, il s'appliqua à faire connaître à l'Orient les chefs-d'œuvre de la théologie occidentale. C'est ainsi qu'il traduisit en grec la *Somme contre les Gentils* et les deux premières parties de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin. Lui-même composa de nombreux et savants écrits, dont la plupart sont encore inédits.

Parmi ces écrits inédits, il faut mettre en première ligne un long discours sur l'Annonciation, que Combefis avait déjà remarqué (1). Des sources manuscrites qui le contiennent le cod. 1213 du fonds grec de la Bibliothèque Nationale de Paris paraît être la meilleure et la plus ancienne. C'est du moins l'avis de M. Lambros, qui en a donné une description détaillée (2). Nous pouvons confirmer son jugement par une remarque qu'il a oublié de faire. Le moine Joasaph, du couvent des saints Xanthopoulos, qui a copié le manuscrit, est, selon toute apparence, le même que le moine Joasaph avec lequel Démétrius fut en relations épistolaires (3). Ce moine était un fin lettré, à en juger par les

(1) Dans le tome II de l'*Auctarium novum* (Cf. P. G., t. CLIV, col. 959). Combefis a trouvé ce discours très prolix. Nous le trouvons, nous, très concis, vu l'étendue du sujet traité.

(2) Dans le *Néος Ἑλληνομνήμων*, t. II (1905), p. 299-323. Cf. OMONI, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale*. Paris, 1898, t. I^{er}, p. 266-267. Le manuscrit compte 428 feuilles et contient les œuvres de Nicolas Cabasilas et une partie de celles de Démétrius Cydonès.

(3) Il reste deux lettres de Démétrius à Joasaph. Voir JORIO, *l'Epistolario di Demetrio Cydone*. Florence, 1895.

vers qu'il a laissés à la feuille 153 *verso*, et dans lesquels il exprime son admiration pour Nicolas Cabasilas. Il devait aussi professer une grande estime pour notre Démétrius, dont il a transcrit les œuvres avec tant de soin (1). Car son texte, que nous avons eu entre les mains (2), est de tout point excellent et nous semble être la reproduction très fidèle de l'original. Aussi avons-nous cru pouvoir nous en contenter en vue de l'édition que nous préparons pour la *Patrologia orientalis* de M^{gr} Graffin. C'est à peine si à deux ou trois endroits la collation avec les autres manuscrits se ferait désirer.

Le discours sur l'Annonciation est moins un discours qu'un petit traité de théologie sur l'œuvre du salut, écrit par un fin littérateur. Ce morceau n'était pas fait pour être débité, mais pour être lu. La suscription qu'il porte dans le *cod. Paris. 1213*, comme aussi dans le *cod. theolog. græc. Vindob. CCLXII*, nous apprend qu'il n'obtint pas les honneurs de la lecture publique à l'église, parce qu'il fut rejeté par les autorités ecclésiastiques (3). Combefis n'arrivait pas à expliquer cet ostracisme autrement que par une condamnation générale de toutes les œuvres de l'unioniste Démétrius, prononcée *in odium auctoris* (4). Sans nier l'existence de cette condamnation, au moins pour les ouvrages théologiques de notre auteur, il nous semble qu'on peut découvrir la raison spéciale qui a fait proscrire le discours en question. En deux endroits, Démétrius insinue discrètement une doctrine qu'il a défendue *ex professo* dans plusieurs de ses écrits : la procession éternelle du Saint-Esprit du Père et du Fils, ou du Père par le Fils. Voici, en effet, ce que nous lisons au fol. 348 *recto* du *cod. Paris. 1213* (§ XXXVI de notre édition) :

Il faut que l'Esprit du Christ prenne les devants dans l'œuvre de l'Incarnation, et que, par son intermédiaire, le Verbe caché dans l'esprit paternel arrive aux regards et à l'oreille des hommes, tout comme chez nous la parole intérieure de notre esprit, invisible et incorporelle, ne saurait se produire au dehors et s'incarner pour ainsi dire sans le secours du souffle, qui lui sert de véhicule pour arriver jusqu'aux oreilles et à l'esprit des auditeurs, ἐπεὶ καὶ παρ' ἡμῖν ὁ χωρὶς τοῦ σώματος ἀφανὴς ἔνδον

(1) Outre le *cod. Paris. 1213*, le moine Joasaph a copié le *cod. Burneianus 75* de la Bibliothèque du Musée britannique, qui renferme les lettres de Démétrius. Cf. LAMBROS, *op. cit.*, p. 299.

(2) Grâce à la bienveillante entremise de S. Exc. M. Bompard, ambassadeur de France à Constantinople, que nous sommes heureux de remercier ici.

(3) Οὐ μὲν ἐπ' ἐκκλησίας ἀναγινωσκόμενος διὰ τὸ τῆ καθολικῆς ἀγίας ἐκκλησίας ἀποδοκιμασθῆναι. C'est probablement le moine Joasaph qui a ajouté de lui-même cette remarque.

(4) Cf. P. G., *loc. cit.*

λόγος οὐκ ἂν ἔξω προκύψει καὶ οἶον σωματωθεῖη, μὴ παρὰ τοῦ πνεύματος τοῦτο λαβών, ᾧ καὶ χρησάμενος ὡσπερ ὀγγήματι δυνηθείη τὰ τε ὄτα τὰς τε διανοίας τῶν ἀκουόντων πληροῦν.

Dans la dogmatique photienne, c'est le Verbe qui manifeste le Saint-Esprit en le donnant aux hommes plutôt que le Saint-Esprit qui manifeste le Verbe. En soutenant cette seconde affirmation, en comparant le Verbe à notre pensée intérieure et le Saint-Esprit au souffle qui la porte au dehors, Démétrius insinue que le Verbe précède logiquement le Saint-Esprit, et que celui-ci procède de lui. Quand il s'agit pour la Trinité de se manifester au dehors, c'est le Saint-Esprit qui prend les devants, car il est, comme le disent très bien les Pères grecs, le terme, le bout de la Trinité, et il entraîne à sa suite (qu'on nous pardonne cet anthropomorphisme) le Verbe d'abord, puis le Père, auxquels il est uni par le lien de son origine. Cette conception ne pouvait plaire aux disciples de Photius, pour qui le Saint-Esprit est indépendant du Verbe par rapport à son origine. Ils ne pouvaient aussi qu'être choqués par une autre expression qu'on lit un peu plus loin, fol. 350 *verso*, § XLI : « Non seulement le Verbe, mais aussi le Père du Verbe et l'*Esprit des deux*, καὶ τὸ τούτων Πνεῦμα, est dit habiter dans les hommes. » L'*Esprit des deux*, voilà une formule qui a une saveur toute latine, et qui suppose également la procession *ab utroque*. Il est vraisemblable qu'elle a dû contribuer, avec le passage précédent, à faire interdire le discours de Démétrius.

Ce discours, avons-nous dit, est un petit traité de théologie sur l'œuvre du salut opérée par Jésus-Christ. C'est l'idée la plus exacte qu'on en puisse donner. Ce traité est d'ailleurs fort bien conçu et très logiquement ordonné. Qu'on en juge par cette rapide analyse.

I. Analyse de l'homélie.

I. Exorde. — Si, lorsqu'une cité reçoit un souverain, tout le monde s'empresse de lui faire le meilleur accueil, de quelles acclamations ne devons-nous pas saluer la venue sur notre terre du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs? Se taire en pareille circonstance serait une indignité, une folie, une ingratitude noire (§ I-II).

II. Division. — L'orateur, après avoir dit brièvement ce qu'est la bonne nouvelle, dont on fête le souvenir au jour de l'*Évanghélismos* (Annonciation), indique en ces termes le sujet de son discours : « Je ne veux que célébrer l'œuvre de mon salut et ne point me taire complètement sur un bienfait commun à tous, évitant ainsi l'accusation d'ingratitude

dont j'ai parlé, et à laquelle ne sauraient échapper ceux qui n'osent point faire entendre la voix de la reconnaissance pour les dons reçus. Et comme ceux qui ont reçu des bienfaits voient leur reconnaissance s'augmenter par le souvenir des maux dont ils ont été délivrés, il sera bon que nous aussi nous décrivions l'antique infortune de notre race; nous verrons ainsi de quel abîme de maux, à quelle plénitude de biens nous avons été appelés. » (§ III-IV.)

III. La création en général. — Nombreux sont les concepts, nombreux les termes par lesquels la nature raisonnable essaye de se représenter et de s'exprimer Dieu. Ce qu'elle a pu trouver de plus beau et de plus grand, l'idée de bonté, elle l'a aussitôt appliqué à Dieu. Dieu est la bonté par essence, et c'est sa bonté qui l'a poussé à donner l'être aux créatures. C'est d'ailleurs très librement qu'il a créé toutes choses. Souverainement riche et souverainement heureux, il n'avait besoin de rien pour lui-même (§ V).

IV. Création de l'homme. La justice originelle. — Dieu a créé deux mondes : le monde spirituel et le monde sensible, le premier antérieur au second. L'orateur laisse à d'autres le soin de parler des esprits célestes; il ne va s'occuper que de l'homme, le seul être de la création sensible qui soit doué d'intelligence et de liberté. L'homme est le lien de toute la création. Par sa nature, il tient à tous les êtres; il réunit en lui les extrêmes. Entre son âme et son corps Dieu établit, à l'origine, une harmonie parfaite que la mort elle-même ne devait pas venir troubler, et qui était la source d'un bonheur ineffable. Mais cette harmonie et ce bonheur étaient conditionnés par l'obéissance au commandement divin (§ VI-VIII).

V. La chute originelle. Ses causes et ses résultats. — Il est difficile de porter une grande fortune. Adam se laissa gagner par l'orgueil et la vaine complaisance, comme si lui-même avait été la source des trésors qui l'enrichissaient. Il voulut se rendre indépendant et viola le précepte divin. Aussitôt, il se vit dépouiller de tous ses privilèges. De roi qu'il était, il devint esclave, sujet à la douleur et à la mort, « privé de la couronne de la sainteté ». Le péché du premier père, avec ses conséquences funestes, a passé en héritage à ses descendants. Description saisissante de ces conséquences, en particulier de l'idolâtrie, du dévergondage des mœurs, des désordres occasionnés par la cupidité (§ IX-XIII).

VI. L'Incarnation du Verbe.

1^o *Le décret divin.* — Malgré la déchéance profonde de l'homme, devenu « l'image du diable », Dieu conçut à son égard des desseins de miséricorde, et décida de le relever de sa chute (§ XIV).

2° *Les convenances de l'Incarnation.* — Mais il ne voulut point confier ce soin à une créature quelconque. De tous les moyens possibles de nous sauver, il choisit le plus convenable : l'Incarnation de son Fils unique. Car il nous fallait un Sauveur exempt de péché, et où le trouver en dehors de Dieu? Et ce Dieu devait se mettre à notre portée et nous devenir sensible. L'homme, en effet, qui ne peut trouver son bonheur qu'en Dieu, ne s'élève vers lui que par l'intermédiaire des choses sensibles. Il fallait aussi persuader à l'homme, par un exemple palpable, qu'il peut parvenir à l'union avec Dieu. Mais l'union étant causée par l'amour, et l'amour supposant la ressemblance entre ceux qui s'aiment, Dieu devait se faire semblable à l'homme et le prévenir de son amour. Enfin, il fallait redonner à l'homme la conscience de sa dignité. En s'incarnant, Dieu a montré à l'homme l'estime qu'il faisait de lui (§ XV-XVIII).

3° *Nécessité hypothétique de l'Incarnation.* — L'Incarnation du Fils de Dieu n'était pas seulement très convenable. Elle était nécessaire pour offrir à la justice divine une réparation égale à l'offense, car la gravité de celle-ci se mesure à la dignité de la personne offensée. D'une part, la justice demandait que ce fût un homme qui satisfît pour les hommes, et, d'autre part, aucun homme ne pouvait fournir une satisfaction adéquate. De là la nécessité d'un Homme-Dieu (§ XIX-XXII).

4° *Le motif déterminant de l'Incarnation.* — On peut faire valoir d'autres raisons de convenance du mystère de l'Incarnation; on peut en chercher d'autres motifs. Mais l'unique motif déterminant, celui que les hommes ne cesseront jamais de proclamer, parce que le Verbe lui-même nous l'a fait connaître, c'est que le Fils de Dieu s'est fait chair pour réparer en nous l'image divine, détériorée par le péché, et nous conduire à notre fin dernière (§ XXIII).

5° *La préparation du mystère. La Mère de Jésus.* — Pour que l'Incarnation du Fils de Dieu fût reconnue véritable, pour l'honneur du sexe féminin, il fallait que le Verbe naquît d'une femme. Cette femme devait être de notre race et rester toujours vierge, car, depuis la transgression originelle, le péché accompagne régulièrement la génération charnelle. L'élue de Dieu a été la Vierge Marie. *Sans retard et avant sa naissance,* Dieu lui a communiqué le Saint-Esprit et l'a ornée des dons de la grâce. Après sa naissance, il l'a préservée des atteintes de la concupiscence et l'a toujours et de toute façon gardée dans une pureté immaculée pour qu'elle fût digne de lui (§ XXIV-XXV).

6° *Le mode de l'Incarnation. La conception virginale.* — Devant naître d'une femme, le Verbe devait avoir pour mère une vierge. Sa dignité

à lui, comme celle de sa Mère, réclamaient la conception virginale. Les contrastes du mystère divin. Sublime dignité de la Théotocos (§ XXVI-XXVII).

7° *Le message de l'ange à la Vierge.* — Quand vint le temps fixé pour l'accomplissement du mystère, Dieu députa l'ange Gabriel vers la Vierge pour demander son consentement. Avec beaucoup de délicatesse et de finesse psychologique, l'orateur commente le dialogue entre Gabriel et Marie, après avoir montré la convenance de l'intervention angélique dans le mystère, et avoir opposé la scène de la chute à la scène de l'Annonciation. Ce commentaire est de tout point admirable, tant pour le fond que pour la forme. Remarquons que Démétrius interprète le *Quomodo fiet istud?* de la Vierge en disant que celle-ci avait fait vœu de virginité perpétuelle (§ XXVIII-XXXVIII).

8° *L'accomplissement du mystère. L'union hypostatique.* — Aussitôt que Marie eut donné son consentement, le Saint-Esprit descendit sur elle, conférant à son âme un nouvel éclat et à son corps une pureté merveilleuse. Puis le Verbe prit chair dans le sein de la Vierge. Il s'unit aussitôt et immédiatement un corps et une âme raisonnable, ne se soumettant pas en cela à la loi commune (Démétrius est partisan de la théorie de l'animation médiate). Et le Verbe apparut Dieu parfait et homme parfait dans l'unité de sa personne divine (§ XXXIX-XLII).

VII. Brève récapitulation de tout ce qui précède. — Après avoir donné la définition de l'union hypostatique, l'orateur s'arrête un instant pour récapituler toute l'économie de notre salut dans un tableau saisissant, où il oppose les ingratitude de l'homme et les bienfaits de Dieu (§ XLIII).

VIII. Les bienfaits du Rédempteur. — Démétrius énumère avec éloquence les bienfaits apportés aux hommes par l'Homme-Dieu. Ces trésors sont maintenant cachés dans le sein de Marie en attendant les joies de Noël (§ XLIV).

IX. Péroration. — En terminant, l'orateur montre que la fête de l'Annonciation est le principe et la fin de toutes les fêtes liturgiques. Puis il se tourne vers la Vierge et lui adresse une magnifique prière, la suppliant de venir au secours des malheureux chrétiens de Byzance, opprimés par les infidèles.

Si la rapide analyse qu'on vient de lire suffit à indiquer la marche générale et les pensées maîtresses du discours, elle est, par contre, impuissante à donner une idée de ses beautés littéraires. Il faut, pour les goûter, aborder la lecture du texte original, dont l'élégance n'a d'égale que la limpidité. Au point de vue doctrinal, nous trouvons dans ce morceau la pure doctrine thomiste sur le mystère de l'Incarnation, telle

qu'elle est formulée dans la troisième partie de la *Somme théologique*, que Démétrius ne paraît pas avoir eu le temps de traduire en grec. Mais, sur un point spécial de la théologie mariale, sur la sainteté originelle de la Mère de Dieu, il s'écarte manifestement de l'Ange de l'École.

II. Doctrine sur l'Immaculée Conception.

On sait que saint Thomas, dans la troisième partie de sa *Somme théologique*, enseigne expressément que la Sainte Vierge a contracté le péché originel, bien qu'elle ait été sanctifiée dans le sein maternel avant sa naissance (1). Nous ne trouvons rien de semblable chez Démétrius Cydonès. Bien qu'il pose un principe qui, à première vue, paraît difficilement conciliable avec la doctrine de la conception immaculée, il affirme pourtant cette doctrine en termes suffisamment clairs. Que le lecteur en juge par lui-même :

Pour rendre croyable aux hommes son Incarnation, le Fils de Dieu devait avoir pour mère une femme de notre race, mais une femme qui fût et restât vierge avant et après son enfantement. De cette manière serait sauvegardé le caractère propre de chacune de ses deux natures et s'opérerait en lui l'union de l'humain avec le divin. On le reconnaîtrait pour Dieu en le voyant changer les lois de la nature; on le proclamerait homme en le voyant se soumettre aux lois de la génération. Mais il ne convenait pas que l'homme eût sa part dans cet enfantement, car depuis la transgression *il ne peut engendrer sans la passion et sans le péché qui l'accompagne* (2), si sainte et si chaste que soit l'union des époux. Voyez David; ses parents étaient chastes, sans doute, et cependant il se lamente d'avoir été conçu dans le péché et enfanté dans l'iniquité; de sorte que tous ceux qui sont ainsi engendrés de l'homme et de la femme reçoivent de leurs parents, avec la vie, le triste héritage du péché. Mais cet héritage, il ne pouvait le prendre pour lui, Celui qui enlève le péché du monde, Celui qui a voulu, en s'incarnant, s'unir une chair immaculée pour condamner dans cette chair le péché qui nous éloigne de Dieu. Ainsi, comme instrument d'un si grand mystère, il fallait une femme seule, et une femme parfaitement vierge, car seule la virginité peut être la dépositaire de la pureté divine.

Quand vint donc la plénitude du temps dont parle Paul, *le Verbe de Dieu trouva en Marie le digne séjour de sa divinité*. Dès l'origine, il

(1) *Beata Virgo contraxit quidem originale peccatum, sed ab eo fuit mundata: antequam ex utero nasceretur*. SAINT THOMAS, *Summæ theolog. tertia pars, quæst. xxvii*, art. 2, ad 2.

(2) Ἐὰν γὰρ παρὰ τῶν ἀνδρῶν οὐχ ὅσιον ἦν εἰς τὸν τόκον παραλειφθῆναι, οὗς μετὰ τὴν παράβασιν οὐκ ἔστι χωρὶς οἴστρου καὶ τῆς ἐπομένης ἀμαρτίας γεννᾶν.

avait mis dans la création plusieurs emblèmes, il avait caché dans le culte mosaïque plusieurs symboles et représentations de cette Vierge, qu'il fit aussi annoncer à maintes reprises par la bouche des prophètes, et dont il fit proclamer la gloire et les louanges dans l'univers entier.

A cette Vierge, sans retard et avant sa naissance, il communiqua le Saint-Esprit; il l'embellit du don de la sainteté, se préparant ainsi à l'avance un palais digne de sa royauté. Car s'il choisit Jérémie avant sa formation dans le sein maternel, et s'il le sanctifia avant qu'il en sortît; s'il remplit Jean du Saint-Esprit, alors qu'il reposait encore dans les entrailles maternelles — et pourtant il ne devait habiter en ces personnages que par sa grâce sans rien leur emprunter pour lui-même de leur substance, — *combien plus éclatant, combien plus saint devait-il rendre son propre temple, je veux dire cette Vierge en laquelle il devait habiter corporellement, de la substance de laquelle il voulait se former un corps à l'abri de tout péché (1).*

Et après qu'elle fut venue au monde, il ne laissa pas la nature agir seule en elle, cette nature qui incline plus ou moins violemment les hommes au péché, et dont la faiblesse est pour tous une source de fautes; mais il se fit lui-même le gardien vigilant de la pureté de son âme, empêchant qu'aucune laideur partant du corps n'en vînt ternir l'éclat, au demeurant la laissant pour tout le reste soumise aux lois communes. Ainsi, dans le corps de cette Vierge, la loi du péché était enchaînée et ne pouvait faire la moindre incursion déshonorante dans le sanctuaire de Dieu (2).

S'il est vrai que la vertu des parents est glorieuse pour les enfants, il est incontestable aussi que leurs tares portent atteinte à l'honneur de leurs descendants. Comment, dès lors, s'arrêter à l'idée que la Mère ait pu, par le péché, souiller la pureté et la gloire du Fils? Et si, d'après Salomon, la sagesse ne peut résider dans un corps soumis au péché, comment supposer que la Sagesse de Dieu ait consenti à faire son séjour dans un corps esclave du péché, plus que cela, à tirer de ce corps le sien propre? *Mais il est clair que Dieu conserva de toute façon la Vierge dans une pureté immaculée, comme cela convenait à celle qui devait contracter avec Dieu l'union la plus étroite et devenir le siège des mystères surnaturels.* Telles furent donc les prérogatives de la Vierge avant son

(1) Ταύτη εὐθὺς μὲν καὶ πρὸ τῆς γεννήσεως Πνεύματος ἁγίου μετέδωκε, καὶ τῇ τῆς ἁγιωσύνης ἐλάμπρυνε δωρεᾷ, πόρρωθεν τῆς ἑαυτοῦ βασιλείας ἄξιον τὸ βασιλεῖον ἐτομάζων. Ἐὶ γὰρ τὸν Ἱερεμίαν ἔγνω..... πόσῳ λαμπρότερόν τε ἅμα καὶ ἀγιώτερον τον ἑαυτοῦ ναὸν ἀποφαίνειν ἔχρη.

(2) Ἄλλ' ἐν μὲν τοῖς ἄλλοις καὶ αὐτὴν μετὰ τῶν ἄλλων τοῖς τῆς φύσεως νόμοις ἄγεσθαι συνεχώρησε, τῆς δ' ἐν τῇ ψυχῇ καθαρότητος καὶ τοῦ μηδὲν εἰς αὐτὴν διαβαίνειν ἐκ τοῦ σώματος αἴσχος αὐτὸς ἦν ἐπιστάτης, αὐτὸς φροντιστής, ὥστε, ἐν τῷ σώματι ταύτης ὁ τῆς ἀμαρτίας νόμος ἐδέιδετο, εἰς τὸ τοῦ Θεοῦ τέμενος ὑβρίσαι τι μηδαμῶς συγχωρούμενος. Démétrius s'inspire ici de saint Thomas, *op. cit.*, *quest.* xxviii, art. 4, ad. 1.

enfantement : une virginité véritable, dont il est impossible de trouver le prototype, et qui a brillé en elle pour la première fois, et en elle seule; une pureté surpassant celle même des anges. Et l'on pense bien que le chœur entier des autres vertus ne lui faisait pas défaut. *Bref, tout était digne de Dieu et de sa Mère* (1).

En écrivant ces lignes, Démétrius Cydonès avait sous les yeux les questions xxvii et xxviii de la *Somme théologique*. Il en reproduit fidèlement la doctrine, comme on peut le constater par la comparaison des deux textes. Mais il y a divergence sur un point. Tandis que saint Thomas affirme que Marie contracta pendant quelques instants au moins la tache originelle, Démétrius déclare qu'elle reçut la communication du Saint-Esprit et la grâce de la sainteté *tout de suite et avant sa naissance*, εὐθύς καὶ πρὸ γεννήσεως. Tout, dans le contexte, suggère que cet « εὐθύς » désigne le premier instant de la création de l'âme de la Vierge. Sans doute, notre auteur n'explique pas comment Dieu s'y est pris pour préserver sa future Mère de la tache qu'elle devait régulièrement encourir par le fait de sa conception, mais il laisse suffisamment entendre, par tout ce qu'il dit, qu'au moins l'âme de Marie a toujours été à l'abri de la souillure : *De toute façon, de tous côtés, Dieu a conservé immaculée la Vierge-Mère* : δῆλον ὡς πανταχόθεν ὁ Θεὸς ἄχραντον τὴν παρθένον ἐτήρησεν. *Tout en elle, avant son enfantement, a été digne de Dieu* : πάντα δὲ Θεοῦ καὶ τῆς αὐτοῦ μητρὸς ἄξια, et a échappé aux lois communes, αὐτῇ τὰ πρὸ τοῦ τόκου τοὺς κοινούς νόμους ἐξέφυγεν (2).

La pensée de Démétrius sur la sainteté originelle de la Mère de Dieu se fait encore jour dans le passage suivant :

Par ta joie (dit l'ange à la Vierge), tu dissiperas toute tristesse au ciel et sur la terre et l'on verra les hommes se relever de leur chute et les anges se réjouir de leur retour à Dieu. *Aussi, comment ne serais-tu pas bénie au-dessus de toutes les femmes ? Car celles-ci ont tiré d'Ève la malédiction et la douleur, comme étant devenues pécheresses à cause d'elle*, ὡς ἐν παραβάσει δι' ἐκείνην γενόμεναι; *mais toi, tu as communiqué à toutes la confiance. Ta grâce, en effet, non seulement a plaidé leur cause au tribunal de la justice divine, mais encore leur a valu une gloire ineffable. Il n'y a pas de proportion entre ta grâce et leur faute* : pécher

(1) Ἀλλὰ δῆλον ὡς πανταχόθεν ὁ Θεὸς ἄχραντον τὴν παρθένον ἐτήρησεν, οἷαν εἰκὸς εἶναι τὴν εἰς ἄχρον Θεῷ κοινωνήσουσαν καὶ τῶν ὑπὲρ πᾶσαν φύσιν ἔσομένην δοχεῖον. Τοιαῦτα μὲν οὖν τὰ πρὸ τοῦ τόκου· παρθενία ἀληθὴς καὶ ἥς οὐκ ἦν εὐρεθῆναι παράδειγμα, ἀλλὰ πρῶτως ἐν ἐκείνῃ φανεῖσα καὶ μόνον, καθαρότης καὶ τὴν τῶν ἄσωματων νικῶσα, ὧν εἰκὸς καὶ τὸν τῶν ἄλλων χόρον ἀρετῶν οὐκ ἀπολιμπάνεσθαι, πάντα δὲ Θεοῦ καὶ τῆς αὐτοῦ μητρὸς ἄξια. Le passage que nous venons de citer se trouve dans le cod. 1213 du fonds grec de la Bibliothèque Nationale de Paris (xv^e siècle), fol. 340-341 recto.

(2) Ces mots suivent de près le passage précédent, fo. 340 recto in fine.

est le fait de l'humaine faiblesse, mais ta grâce vient de la puissance divine, à laquelle rien n'est comparable (1).

Il est évident qu'ici Démétrius sépare Marie de toutes les autres femmes, qui sont devenues pécheresses à cause d'Ève. Elle seule n'a pas participé à la transgression. C'est pourquoi elle est bénie entre toutes et obtient la grâce de toutes. *Il n'y a pas de proportion entre sa grâce et leur faute*, comme il n'y en a pas, d'après saint Paul, entre la grâce du nouvel Adam et le péché de l'ancien (*Rom. v, 15*).

Le fait que Démétrius n'a pas suivi sur ce point particulier de la sainteté originelle de la Mère de Dieu le maître vénéré dont la doctrine l'avait ravi d'admiration (2) ne doit pas trop nous étonner. La foi à la toute-sainteté de la Théotocos était trop profondément ancrée dans son esprit comme dans celui des Byzantins du xiv^e siècle, pour qu'il pût l'abandonner sur l'autorité d'un docteur particulier, ce docteur fût-il saint Thomas d'Aquin. Nous savons, d'ailleurs, qu'il avait étudié en Italie la théologie latine, et il avait entendu parler sans nul doute de la thèse scotiste, qui concordait si bien avec la croyance de l'Église orientale. Le manque d'entente entre les docteurs occidentaux ne pouvait que le pousser à rester fidèle à cette croyance.

Tout en admettant la sainteté originelle de la Mère de Dieu, Démétrius parle cependant d'une sorte de purification que subirent l'âme et le corps de la Vierge, lorsque le Saint-Esprit descendit sur elle pour la rendre féconde : « En descendant sur elle, dit-il, le Saint-Esprit embellit son esprit de la science des choses divines, lui dévoila les merveilles du mystère qui la concernait et la délivra de toute tentation d'incrédulité aux paroles de l'ange, lui donnant la certitude qu'elle serait Mère de Dieu. De plus, *il purifia et sanctifia son corps* d'une manière admirable et unique. » (3) On voit que cette purification doit s'entendre d'une augmentation de sainteté et de pureté.

MARTIN JUGIE.

(1) Πῶς οὖν οὐ σὺ διὰ ταῦτα ὑπὲρ πάσας τὰς γυναῖκας εὐλογημένη; Αἱ μὲν γὰρ κατάραν καὶ ὀδύνην παρα τῆς προμήτορος εἴλκυσαν, ὡς ἐν παραβάσει δι' ἐκείνην γενομένη: σὺ δὲ πάσαις παρρησίας μετέδωκας..... Οὐ γὰρ ὡσπερ τὸ σὸν χάρισμα, οὕτω καὶ τὸ ἐκείνων παράπτωμα, fol. 343, verso 344.

(2) Démétrius a exprimé cette admiration dans une de ses lettres, qu'a publiée N. FRANCO, *I codici vaticani della versione greca delle opere di S. Tommaso d'Aquino*. Rome, 1893.

(3) Ἐπῆλθε δ' οὖν λαμπρῶνον μὲν αὐτῇ τὸν νοῦν τῆ τῶν θείων ἐπιστήμῃ καὶ ἀληθείᾳ. ... καθαῖρον δὲ καὶ τὸ σῶμα καὶ ἀγιάζον οὐ τὴν ἐξ ἀρετῆς κάθαρσιν μόνον....., ἄλλην δὲ τινα ἰδίαν καὶ θαυμαστὴν. Fol. 349 recto.